Liste de matériel scolaire du CP

Année scolaire 2023-2024

Quantité	Dénomination
Pour tous les cahiers, prendre avec couverture en polypropylène	
	Petits cahiers grands carreaux <u>96 pages</u> avec lignes bien visibles (lignes mauves et
2	interlignes bleues) bleu et rouge.
	Petits cahiers grands carreaux 48 pages avec lignes bien visibles (lignes mauves et
3	interlignes bleues) noir, mauve et vert
2	Cahiers à grands carreaux format géant 96 p (24 X 32) bleu et rouge
1	Cahier petit format type travaux pratiques grands carreaux avec protège-cahier rose
	1 C 1: 12/ '/ I 1: DODDAG / CD
	1 fichier d'écriture « Les cahiers BORDAS pour tous », CP
	1 fichier « Maths super simples » BORDAS, CP
	1 petit cahier polypro 32 pages, 17x22, double ligne, 3 mm
Réservé. A récupérer à la librairie «A livre ouvert » du Tampon.	
reserve. If recuperer a la moralite with the dayere, and rampon.	
3	Chemises en plastique avec rabats et élastiques
1	Pochette de CANSON blanc format A4
	<u>Trousse contenant</u> :
	3 stylos (1 bleu, 1 rouge, 1 vert), 1 crayon à papier HB2, 1 gros bâton de colle, 1
1	gomme blanche, 1 paire de ciseaux, 1 taille-crayon avec réservoir, 1 feutre Velleda
	Grosse trousse contenant :
1	12 feutres fins, 12 crayons de couleur, 12 gros feutres, 1 pochette de 4 surligneurs fluo
1	Ardoise type Velleda avec chiffon
1	Règle transparente de 20 cm
	RESERVE pour l'année (gardée dans la classe) dans <u>un sachet (type congélation</u>
	ZIP)
	1 boite de crayons de couleur, 7 feutres Velleda, 4 stylos bleus, 2 stylos (1 vert et 1
4	rouge), 4 crayons à papier HB2, 5 gros bâtons de colle, une gomme blanche
1 1	

> Prévoir 15 euros pour les projets et sorties scolaires.

Penser à l'achat d'un cartable solide et résistant, adapté à la taille des cahiers.

Pas de sac à dos!

00



- ➤ Inscrire sur chaque effet, y compris les petites fournitures (stylos, colle, règles, feutres, ...) les nom, prénom et classe de l'enfant.
- Afin de conserver le matériel en bon état et qu'il reste disponible pour l'enfant, celui-ci sera gardé à l'école à la rentrée.

Document visé par les représentants de parents de l'école et adopté en Conseil d'école le 12/06/2023.